

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1 Type de procédure : Marché à procédure adaptée (< 90 K€ HT).

2 Centre INRAE de rattachement :

Le présent marché est passé en application d'une convention de groupement de commande en date du 1er août 2018, signée entre les centres INRAE Ile-de-France Versailles-Saclay, Ile-de-France - Jouy-en-Josas, Hauts-de-France et le Centre-siège, en leur nom et pour le compte des unités qui y sont administrativement rattachées.

Il couvre les besoins des centres :

INRAE – Centre Ile-de-France Versailles-Saclay
RD10 – Route de Saint-Cyr
78026 VERSAILLES Cedex

INRAE – Centre Ile-de-France Jouy-en-Josas - Antony
Domaine de Vilvert
78352 JOUY-EN-JOSAS Cedex

INRAE – Centre - Siège
147 rue de l'Université
75338 PARIS Cedex 07

Le coordinateur de la procédure est le centre Ile-de-France – Versailles-Saclay.

3 Unité : Marché régional

4 Objet du marché : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi d'exécution du marché public de restauration collective pour les implantations INRAE de Jouy-en Josas, Versailles, Paris et Antony

5 Caractéristiques du besoin (description, lieu d'exécution, durée du marché, volume, etc.) :

Le présent marché à procédure adaptée est passé en vertu de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les caractéristiques des besoins sont décrites dans l'acte d'engagement valant cahier des charges particulier (AE valant CCP)

INRAE se réserve la possibilité de négocier aux conditions fixées dans le Règlement de Consultation.

6 Adresse où l'on peut retirer un dossier (le cas échéant) : Le dossier de consultation des



entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur d'INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3009084&orgAcronyme=s2d> ;

7 Date limite de remise des plis : 11/09/2026 à 12h.

8 Critères de sélection : Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse évaluée en fonction des critères suivants:

Le classement des offres (après élimination des offres inappropriées, irrégulières et inacceptables et rejet des offres anormalement basses) et l'attribution du marché seront fondés sur les critères pondérés suivants (articles L2152-7, R2152-6 à R2152-12 du code de la commande publique) :

1. Valeur technique de l'offre – 50 %

Ce critère comprend les sous-critères suivants :

Sous critère 1 (S/C1) Compétence des personnes affectées spécialement à l'exécution des prestations - 40%

Sous critère 2 (S/C2) Méthodologie proposée pour exécuter les prestations - 60%

2. Prix - 40 %

3. Développement durable – 10%

Ce critère comprend les sous-critères suivants :

Sous critère 1 (S/C1) Limitation de l'empreinte carbone des déplacements liés aux audits - 30%

Sous critère 2 (S/C2) Sobriété numérique - 20%

Sous critère 3 (S/C3) Méthodologie d'intégration des enjeux développement durable dans les missions demandées - 50%

L'administration pourra demander aux soumissionnaires de préciser le contenu de leur proposition.

9 Délai de validité des offres : 90 jours.....

10 Contact : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3009084&orgAcronyme=s2d>
